

# DS 3 – Water pollution

DOCUMENT 1	DOCUMENT 2	DOCUMENT 3	DOCUMENT 4
<p>A satirical cartoon by Steve Bell, <u>The Guardian</u>, June 2023</p>	<p>Factual article analysing a recently published report, <u>The Guardian</u>, January 2024</p>	<p>Factual article from an American source, <u>The New York Times</u>, October 2024</p>	<p>Opinion piece from a British source <u>The Spectator</u>, July 2024</p>
<p>● The river Thames embodied by a woman: Holding a trident and a cup, from which is pure water is supposed to flow London's bridges and skyline</p> <p>Except three rats are impaled on the trident and the cup contains mucky water (or worse!) symbolising the high level of pollution in the Thames. + has a chamber pot on her head: a hint at the fact that human excrements, carried in the sewage water, might be the main cause</p> <p>She's sitting astride a big Thames Water logo: Thames water manages the water network in the South of England</p> <p>● Ofwat, the agency in charge of supervising water management is symbolised by an overblown and dead seagull lying on the river bed. Ofwat's boss is sitting astride He looks fairly pathetic and useless / ill-equipped with his broom</p> <p>● <b>Ugly play on words:</b> the river Thames alluding to the fact that "turds" = incompetent people were put in charge thus allowing the excessive amount of turds = human waste to pollute its water And the boss claiming it was a way of testing how resilient the river (and supposedly London? The Water users?) are</p> <p>+ dead seagull (impact on the fauna and flora)</p> <p><i>FYI: this cartoon is a modern version of a satirical cartoon by George Cruikshank, a British caricaturist in the 1800s, drawn in 1832</i></p>	<p>● CONTEXT of increased protest against water pollution / water supply interruptions / urban flooding &gt; public outcry about water pollution (fact that raw sewage dumped into rivers) &gt; revelations about water companies' profits</p> <p>● Based on <b>A REPORT</b> just published by the Institute of Water and Environmental pollution (<b>interviewed experts in water and environmental industries</b>) <b>Call on government to order independent investigation</b> &gt; into water companies (water pollution and profiteering) &gt; into the regulators for failing to control strictly the private sector</p> <p>● <b>The failures</b> &gt; repeated failures to implement rules to create sponge cities &gt; Rules under schedule 3 of the Flood and Water Management Act 2010 Which mandated the installation of sustainable drainage systems Has not been made mandatory &gt; should have been implemented in 2011 / were shelved in 2015 &gt; Argument of developers, would be too costly &gt; but it was revealed that 10% of donations to Conservative party came from construction sector</p> <p>● <b>The Consequences</b> &gt; Less green areas + failure to develop sponge cities &gt; so less water absorbed in case of heavy rain &gt; Sewage system not upgraded (no investment) ▶ more runoffs / more flooding / overflowing of sewage system into rivers</p>	<p>River Thames: a symbol for Henley, a small town on the west of London (cf. Oxbridge boat race)</p> <p><b>PB: Thames Water gets rid of waste in the surroundings of the town</b></p> <p>Water companies were all <b>privatised</b> under the Conservative government → pollution + water bills on the rise: £441 / year, increased by 20% in the next five years, approved of by Ofwat</p> <p><b>Consequences:</b> more people get sick because of the poor quality of water, tripled from the previous year, according to Surfers Against Sewage, a non-profit group, but only the tip of the iceberg.</p> <p>Obsolete sewage system ≠ billions of dividends for shareholders in those companies.</p> <p><b>The situation of Thames Water</b> Financial torment: £164bn debt ≠ £53bn dividends £104m fine from Ofwat for not improving sewage plants Citizen scientists truck sewage pollution</p> <p><b>Cause:</b> release sewage without any extraordinary incident / cause</p> <p><b>Investment:</b> £230bn in water + sewage systems</p> <p><b>Solutions:</b> Henley Mermaids demand the nationalisation of Thames water // the railways and energy 80% Britons agree Scotland + Northern Ireland: government-owned companies</p>	<p>Debate over the nationalization of the water industry by the newly elected Labour government ≠ £94 increase in the water bills over the next five years</p> <p>Electoral pledge by Keir Starmer for water and energy ≠ changed his mind in 2022: too costly for public spending</p> <p><b>The goal of privatisation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- More investment in the industry</li> <li>- Less financial risk on taxpayers</li> <li>- More competition because of more choice</li> </ul> <p><b>Yet:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- No competition for consumers</li> <li>- No investment in new reservoirs, sewage systems</li> <li>- Financial risk may be supported by consumers in the end</li> </ul> <p><b>NO Leverage:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consumers have no other choice but to use the service they are given /provided</li> <li>- The fines are too small → they pay the fines rather than investing because it is cheaper</li> <li>- The government will rescue them if they are in dire straits</li> </ul> <p><b>Solution: a third way:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Increase fines so they become a deterrent</li> <li>- No bailout → creation of a government agency ready to take care of the water + sewage services</li> <li>- A limit should be fixed for taxpayers, i.e. firesale prices (sales of good at extremely discounted prices)</li> </ul>



Had long-expected days  
That Thomass glory to the stars shall raise, &c.

## Eléments de corrigé pour les synthèses X/ENS - Centrale

### Titres X-ENS :

God Save the River Thames / Sewage management in dark waters /  
When turds are in charge of turd management: a UK water company  
scandal / Make rivers clean again / Water firms taking a bath in their  
won water

And below are those from MP\* students:

Ooze like water / Like the pollution fought by Starmer  
While regulations are away, the mice will play in our water  
The Legend of the Thames : Twilight's sewer  
The feet of the UK's government are deep in mud  
River Thames and the Prisoner of stench  
England is being drowned by water companies  
Thames Water? No, Shame Water  
London City and the Goblet of Sewage

### Titres Centrale :

The water crisis shakes the UK  
The deleterious management of water companies tends to increase  
pollution  
Water is polluted but companies are paid  
The threat of private water companies  
Ecological disaster: how the water industry failed their mission in Great  
Britain

### Proposition de plan

#### **I) The phenomenon & impact**

- a) higher pollution, more sewage, the reasons why there are more sewage spills
- b) the consequences (impossibility to swim / surf, sick people etc)

#### **II) Who is blamed / Mismanagement / Failings**

- a) the water companies (no investment, no updating) + building contractors
- b) the Conservative governments (no constraint to insure implementation of laws, cronyism)
- c) the regulator (from inefficient to totally useless)

#### **III) Activism / protest / anger + What is called for / Under way / has been done already**

- a) Protests / reactions / activists
- b) Review / investigation
- c) action taken by regulator
- d) what government has done / should do

## Extraits du rapport de jury X-ENS (2024)

Nous rappelons par exemple que le nombre de mots doit être indiqué (sans tricher) à la fin de chaque exercice par les candidats, sous peine de malus. A noter que les barres de compte de mots de la même couleur que l'écrit rendent les copies difficilement lisibles – il est conseillé d'utiliser un crayon ou une autre couleur. De plus en plus de copies sont rédigées de manière indéchiffrable – un effort de lisibilité serait appréciable.

Si certains titres ont semblé un peu prévisibles, d'autres étaient courts et percutants, avec parfois des allusions cinématographiques ou littéraires pertinentes ou des jeux de mots astucieux. **Ces suggestions pertinentes ont fait l'objet de bonus pour les candidats.**

**Il est regrettable que les candidats fassent l'impasse sur le langage inclusif.** Les auteurs des articles y sont systématiquement des hommes, même quand l'auteur n'est pas nommé.

**Top de problématiques se reposent sur l'expression « to what extent » : or celle-ci marque trop souvent une absence de problématisation.** Peu de candidats parviennent à formuler des problématiques qui rendent compte de l'ensemble des aspects du dossier. A contrario, les bonnes copies ont articulé une présentation des documents déjà problématisée en introduction (et non une simple liste descriptive des documents), ou mentionné le fait que la source du document 4 est donnée dans le document 3.

La synthèse est un exercice exigeant où les candidats doivent examiner des points de vue divergents pour parvenir à une conclusion équilibrée. Il est essentiel de reformuler l'essentiel des documents avec ses mots propres, en utilisant un vocabulaire précis pour capturer la finesse des arguments. Les opinions variées des auteurs ou des spécialistes cités dans les textes doivent être fidèlement et impartialement présentées, en respectant les nuances des déclarations, sans simplifications, jugements ou caricatures. Les mots de liaison doivent être maîtrisés et refléter la logique du texte, plutôt que d'être utilisés systématiquement.

Si l'exercice de la seconde partie a été bien compris et effectivement traité par la majorité des candidats, ils n'ont pas toujours répondu de manière appropriée, et beaucoup ont encore manqué de temps pour la rédiger ou la terminer. Bien que l'exercice exige des candidats qu'ils prennent position sur la question, il convient en effet d'éviter toute partialité excessive. Que les candidats soient en accord ou en désaccord avec l'auteur du texte d'opinion, leur réaction doit rester mesurée. Il est tout à fait possible de ne pas être d'accord avec l'auteur, à condition d'avancer des arguments accompagnés d'exemples précis. Le jury a néanmoins constaté que beaucoup moins de candidats ont cédé à la tentation de l'invective – beaucoup ont souligné qu'ils ou elles étaient en accord avec le texte, mais qu'ils souhaitaient le

nuancer, et l'ont fait avec **des exemples pertinents et des arguments solides.** Des formats originaux ont été proposés : billet de blog, format « article review », « letter to the editor » etc.

Certains candidats font encore l'impasse sur le texte d'opinion et partent directement sur une dissertation déconnectée du sujet. A l'inverse, d'autres collent trop au texte et le décortiquent point par point sans apporter de références nouvelles. Le jury rappelle que **le texte d'opinion ne peut pas se limiter à un résumé de l'éditorial.** Il est également conseillé de rédiger un plan de son argumentation, l'écriture au fil de l'eau donnant souvent des copies maladroitement, voire contradictoires.

Il est regrettable que la majorité des candidats ne donnent que très peu d'exemples non cités dans le texte, ou ne se réfèrent même pas à l'actualité, pourtant en lien direct avec la problématique soulevée. **En revanche il était tout à fait possible de s'appuyer sur les éléments présents dans les documents de la première partie, sans pour autant répéter le contenu de la synthèse.**

Les structures simples sont en général bien maîtrisées. En revanche, beaucoup de copies ne savent pas introduire correctement une problématique et ne maîtrisent pas la syntaxe de la question (style indirect ou direct). On note également des erreurs liées à la thématique proposée, en particulier pour ce qui concerne la manière de se référer aux articles, plusieurs d'entre eux provenant du magazine *The Economist* : on trouve ainsi « the 2 The Economist articles » ou encore « The Economist's graph », voire « the economist's article », transformant ainsi le nom d'une publication en un métier de l'auteur. A cet égard, la manière de se référer aux articles anonymes tend parfois à personnaliser le texte lui-même (the article tries to understand\* / the article seems to think\*), ou à réduire le collectif au seul auteur nommé (Blaise Agüera y Arcas). On trouve encore quelques copies qui utilisent IA au lieu de AI, ou l'emploi de pronoms masculins ou féminins pour des entités non vivantes (AI, ChatGPT...). Beaucoup de candidats ont eu des difficultés avec la construction de to steal (qu'ils ont parfois même confondu avec stealth). Le prétérit et le participe passé de to steal posent ainsi très souvent problème, même quand la phrase n'est pas construite de façon erronée. Enfin les termes nécessaires pour parler du graphique sont souvent approximatifs.

Les correcteurs et correctrices ont noté des efforts réels d'apprentissage de tournures et structures idiomatiques, mais regrettent de retrouver en parallèle des erreurs récurrentes telles que « to what extend\* » (au lieu de « to what extent ») ou des défauts dans l'usage de la ponctuation (absence de virgules, absence de points, phrase qui commencent après une virgule ou après rien). Les confusions sont fréquentes entre few / a few ; stop to be / stop being; don't have to / mustn't ; feel / feel like ; as / such as ; actual / current ; problematic / issue ; arrive / arrival au lieu de advent ; apparition / appearance pour emergence ; prevent / warn ou stop from ; threat / threaten; scared / scary ; era / area ; politics / politicians ; actual / current ;

ask / demand ; resume / summarize ; scrape / scrap ; \*benefic ou beneficial pour beneficial ; expose pour exposer. On rencontre également des difficultés de distinction entre humankind et humanity, human et humane, humans, human beings.

Les correcteurs et correctrices invitent les candidats à soigner l'orthographe, qui est souvent influencée par le français : \*ressource pour resources ; \*developpment ; \*technologie ; \*futur ; \*responsability ; \*engeneer ; to / too ; waist / waste ; it's / its ; were / where. Les préfixes et suffixes posent également problème (ex : \*powerfull / carefull / usefull ; \*unecessary), de même que la formation des adverbes (\*sincerly / technicaly / illegally / precisly / extremly / finaly etc.) ou les doubles consonnes (\*dropped).

Parmi les erreurs les plus courantes, on note des difficultés avec les s : le s final du pluriel ne nécessite pas d'être précédé d'une apostrophe ; these et those ne nécessitent pas de - s pluriels, tout comme les adjectifs en général. De même on trouve encore souvent des s de 3<sup>ème</sup> personne du singulier absents là où il en faudrait mais présent après des modaux (ex : it can highlights). Le s du génitif pose aussi souvent problème (the threat of AI's, people opinion...).

### Extraits du rapport de jury Centrale (2024)

Les candidats ont, dans l'ensemble, bien appréhendé le dossier dont les enjeux principaux ont été saisis et restitués dans une langue globalement correcte. La nature des documents et leurs spécificités ont généralement été assez bien identifiées. Une très grande partie des candidats maîtrise bien les exigences méthodologiques de la synthèse et s'efforce de croiser les documents dans un développement aux parties distinctes et facilement identifiables.

Le document iconographique a été trop souvent survolé. Tous les éléments n'ont pas été pris en compte en relation avec les autres documents, ce qui est pourtant une étape préliminaire indispensable avant le travail de synthèse.

Notons enfin qu'un grand nombre de candidats n'ose pas dépasser un premier niveau de lecture et pro- poser autre chose qu'un plan clé en main, envisageant le problème soulevé par le dossier, ses causes et ses solutions. Le jury attendait, comme chaque année, qu'au-delà des évidences apparaissant en première lecture, les candidats tentent de prendre en compte certaines nuances du dossier. Le jury ne peut qu'encourager les candidats à prendre le temps de la réflexion et à choisir un axe pour leur synthèse qui mette en avant quelques nuances qui feront de leur restitution un discours non seulement fiable mais aussi éclairant.

**Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis.** Nous n'avons constaté cette année que très peu d'oublis pour le titre. C'est une bonne chose puisque l'oubli du titre est sanctionné. Nous insistons sur le fait qu'il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins

judicieux. Il est irrecevable d'utiliser deux fois la même question pour le titre et la problématique.

Une introduction efficace pose le double défi de la concision et de la précision. L'exercice de synthèse invite certes à la première, mais on ne saurait proposer pour autant une introduction qui présente mécaniquement les sources, sans dire quoi que ce soit de leur substance. Il n'est pas davantage pertinent d'y faire un compte-rendu détaillé de la teneur de chaque document.

Il est fondamental de comprendre que la synthèse doit aboutir à **un texte adressé à un destinataire qui n'est pas censé avoir lu le dossier et l'en dispense**. Il convient par conséquent de bannir les références contextuelles aux sources, dès l'introduction ainsi que dans l'ensemble du devoir. **Des références telles que *document 1, the first document, the last document, ou encore doc.1, qu'elles soient ou non entre parenthèses, sont facteurs de confusion***. Pour les mêmes raisons, faire référence aux documents par leur date (***the 2023 article***) est à proscrire, d'autant plus quand plusieurs documents ont été publiés la même année. En effet, ces modes de désignation des documents ne permettent pas de faire ressortir leur spécificité : si l'entête du sujet fait, par exemple, référence à trois « articles », nous soulignons néanmoins que ces trois textes ne sont pas de même nature. Qui plus est, certains offrent des points de vue et des exemples variés. Il convenait donc de distinguer clairement source et point de vue.

Pour davantage d'efficacité, il peut être utile de se poser a priori les questions suivantes :

- quelle est la nature des documents retenus ?
- de quelles aires géographiques émanent-ils ?
- quels sont les points de vue qu'ils choisissent d'adopter et quelles sont les opinions qu'ils expriment ?
- dans quelle chronologie s'inscrivent-ils ?

La prise en compte de ces éléments constitue une aide précieuse à la compréhension fine des documents et à la conceptualisation, qui doit permettre aux candidats de rendre compte des enjeux du dossier avec concision.

Il semble utile de rappeler qu'on attend des candidats qu'ils accordent une attention particulière à la formulation de la problématique. Comme chaque année, on trouve des copies dont l'introduction ne débouche sur aucune problématique, les candidats se contentant de présenter les sources dans l'ordre de leur apparition dans le dossier, avant de passer au développement, sans chercher à définir les enjeux du dossier.

Alternativement, on trouve aussi beaucoup de copies qui confondent encore thématique et problématique. C'est la présentation des sources qui doit permettre à la fois de faire ressortir les concepts sous-jacents aux documents et de montrer comment ils s'imbriquent. La problématique doit, quant à elle, rendre explicite l'enjeu de cette imbrication, en incluant tous les documents. Faute d'attention suffisante portée à ces

nuances, beaucoup de candidats ont eu du mal à cibler leur problématique de manière pertinente. Les problématiques binaires permettant de peser le pour et le contre de l'innovation technologique couvraient certes l'ensemble du dossier, mais elles ne permettaient que rarement de rendre compte de la façon dont les documents mettent en scène cette question, ce que manifeste pourtant explicitement le *cartoon* en recourant, notamment par le choix des tenues vestimentaires, à des stéréotypes du passé pour présenter une question d'actualité, et que les trois textes développent à leur manière. Notons enfin qu'une problématique se définissant comme un ensemble de problèmes liés les uns aux autres, il est vivement conseillé d'éviter les questions fermées, nécessairement réductrices (*Should we fear technology?*), et les questions enchaînées qui ne seraient prétextes qu'à un catalogue (par exemple : *what is the problem with AI and what are the solutions?*).

Nous rappelons que **le jury n'attend pas qu'un plan soit annoncé en introduction**. En effet, la synthèse est un document à mots comptés, dont les différentes parties doivent s'articuler naturellement à l'aide de transitions claires (les « phrases d'ouvertures » mentionnées dans la partie suivante). Ainsi, terminer l'introduction avec l'annonce d'un plan la rallonge inutilement — sans compter que cette annonce s'avère la plupart du temps source de redites.

Il s'agit de proposer une restitution fiable et claire de tous les éléments du dossier. Les grandes lignes de chaque document doivent être restituées sans ambiguïté et les enjeux clairement précisés. Rappelons que la synthèse doit pouvoir être comprise par un destinataire qui n'aurait pas lu le dossier au préalable. Compte tenu du nombre de mots limités dont disposent les candidats, il est essentiel de bien hiérarchiser les informations et d'éviter les redites ou les développements inutiles comme les propos liminaires hyper-trophiés. Une vue d'ensemble du dossier doit se faire jour très rapidement. Il convient donc de cadrer sans tarder les documents par exemple dans l'introduction ou dans les premières parties du devoir pour en dégager précisément les idées les plus saillantes.

Un très grand nombre de copies, passé ces repérages préliminaires, s'est limitée à dégager une analyse relativement binaire du dossier en insistant sur l'opposition entre les avantages et les inconvénients du progrès technologique (voire seulement de l'intelligence artificielle). Cette démarche relativement binaire permettait certes de dégager certaines grandes lignes du dossier et a pu amener des copies à des notes relativement correctes mais ne proposait qu'une approche parcellaire du sujet. Le jury a en revanche valorisé les devoirs qui, après avoir posé des repérages solides, ont pu relever des nuances plus fines présentes dans les documents. Un écueil à éviter à ce stade serait de faire pencher la restitution vers l'un des points de vue proposés. On n'attend évidemment pas des candidats en quatre heures et 550 mots maximum qu'ils produisent une dissertation mais quelques remarques succinctes, fines, permettant de relever l'implicite de certains documents sont suffisantes pour témoigner d'une compréhension plus subtile des enjeux du sujet.

Une synthèse efficace traduit l'habileté des candidats à proposer une lecture organisée et dynamique du dossier et doit témoigner d'une capacité de recul. Le développement du devoir doit répondre clairement à la problématique énoncée en introduction et permettre de **faire dialoguer les documents sans en négliger aucun**. La majorité des copies témoigne d'efforts réels de structuration et d'organisation des idées. L'entrée dans les parties est souvent annoncée par une phrase d'ouverture qui vient définir l'angle d'approche choisi à chaque étape. Rappelons que la lecture de ces « it topic sentences » doit permettre d'apprécier ainsi la pertinence de la démarche proposée. Lues successivement, elles doivent permettre de répondre à la problématique. Il convient donc d'y prêter une attention particulière et d'éviter de commencer une partie par un exemple ou une idée périphérique qui ne viendrait pas donner sa cohérence au paragraphe. Pour autant, beaucoup de copies peinent à convaincre faute de réelle logique argumentative. Une amorce trompeuse vient parfois tenter de masquer un empilement de remarques non hiérarchisées où le candidat se contente de passer d'un document à l'autre. Il faut tout aussi bien éviter de juxtaposer des idées que de s'appesantir sur un seul document. Les meilleurs devoirs allient une appréhension fine du dossier, une argumentation claire, logique et fluide et des croisements nombreux et convaincants entre les documents. Les idées doivent être hiérarchisées et le devoir doit offrir une vue d'ensemble du dossier. Nous rappelons que les idées restituées doivent être impérativement liées aux documents et que cet ancrage est absolument nécessaire à une mise en relation efficace. Il est impossible d'apprécier la capacité des candidats à faire du lien si le lecteur se demande en permanence qui parle et s'interroge sur la source des propos rapportés. Il ne faut pas non plus confondre des points de vue évoqués dans un article et l'opinion de son auteur. Autre écueil, plus souvent rencontré au cours des corrections, la prise de position. Il est attendu des candidats qu'ils proposent une lecture neutre et objective du dossier et qu'ils fassent dialoguer des points de vue pluriels sur les questions examinées. Il ne faut surtout pas prendre parti pour tel ou tel auteur, ni s'engager personnellement, que ce soit dans le développement ou en conclusion. On emploiera donc avec beaucoup de prudence des adverbes comme *unfortunately* ou *worryingly* ou des modaux et on veillera à ce que les phrases d'accroche de chaque partie ne laissent pas penser que les candidats s'engagent personnellement dans le débat.

Le jury lit de moins en moins de devoirs sans structure et/ou à l'organisation chaotique mais observe que beaucoup de plans suivent une logique un peu mécanique du style problème / causes / solutions. Rappelons que si ces approches ont le mérite de permettre de structurer la synthèse, elles n'ont guère de chance de rendre compte avec finesse et nuance de la complexité des enjeux. Il faut donc s'adapter au sujet et proposer des pistes de lecture en plus grande congruence avec celui-là.

La conclusion n'est pas requise. En effet, le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et

pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels. Nous attirons particulièrement l'attention sur l'utilisation des modaux en conclusion qui est maladroite et peut laisser penser que le candidat prend position, comme *we should react and be careful with AI*, énoncé modalisé à proscrire. Le jury précise que si une phrase peut avoir une valeur conclusive, il est néanmoins indispensable de veiller à ne pas ouvrir un nouveau questionnement ou à prendre position. La prise de recul doit se faire sur le dossier et montrer toute la cohérence de la démonstration.

Le jury tient à rassurer les candidats sur le décompte indispensable à effectuer, qui doit donner lieu à une indication chiffrée du nombre total de mots à la fin de la copie. Les sources, ainsi que le nom des auteurs, peuvent être comptabilisés comme un seul mot (par exemple, *The Sunday Times* = 1, ou *The Economist* = 1). Toute omission ou tricherie manifeste sur ce décompte sera en revanche pénalisée.

Cette année encore, de nombreuses synthèses ont été rédigées dans un anglais de bonne facture, néanmoins d'autres devoirs présentent des lacunes linguistiques récurrentes qui hypothèquent parfois jusqu'à l'intelligibilité même du propos. Le jury a pu lire des copies qui témoignent quant à elles, un niveau de langue élevé, voire remarquable dans certains cas. Cela se manifeste par l'utilisation d'un lexique riche et précis, de structures variées, voire complexes. Toutefois, les candidats doivent veiller à ne pas tomber dans l'excès en multipliant les formules recherchées, ce qui pourrait donner à leur propos un caractère artificiel et nuire à la clarté de l'expression. En général, le discours est assez fluide, les variations qualitatives les plus importantes sont observées dans la maîtrise grammaticale.

Il s'agit d'évaluer la capacité des candidats à utiliser une langue syntaxiquement et grammaticalement correcte, en privilégiant toujours l'intelligibilité et la fluidité du discours.

En introduction, de nombreuses copies font preuve d'un manque de maîtrise de la syntaxe des questions : certaines comportent soit un auxiliaire mais mal placé, soit aucun auxiliaire, soit deux auxiliaires (*\*To what extent new technology can be a problem today ? \*How and why technology became a problem ?* ou

*\*Does technology is a danger for the future ?*). Ce manque de maîtrise du questionnement, qu'il soit

direct ou indirect, est d'autant plus gênant qu'il est porté à l'attention du correcteur dès l'introduction, au moment de la formulation de la problématique.

Nous avons rencontré encore beaucoup de fautes de grammaire de base, comme les règles d'usage des adjectifs, qui sont invariables en anglais et se placent devant le nom ; l'emploi des indéfinis, et de manière plus générale la détermination nominale ; la construction du génitif saxon ; la maîtrise des verbes irréguliers ou des accords sujet-verbe, y compris dans les bonnes copies ; les opérateurs de convergence ou divergence (*\*the both documents* ; les pronoms relatifs (*\*according to Kamensky, which cartoon suggests*) ou encore l'utilisation des modaux, qui doivent

être suivis d'une base verbale. Le lexique et l'orthographe sont également à soigner. Il y a eu cette année de nombreuses confusions sur des termes propres au dossier tels que *progress* que l'on a trouvé orthographié *\*progresses* ou *information* que nous avons trouvé au pluriel *\*the access to informations*, mais aussi des erreurs récurrentes comme *\*to what extent pour to what extent*, *\*mentioned pour mentioned*, *\*developped pour developed*, *\*hapiness pour happiness*. Il y a eu une tendance à inventer des mots en calquant sur le français : *exemple to esquivre a potential disaster*.

Sachant que les candidats sont placés en position de médiateur entre le dossier et le lecteur de leur synthèse, il est attendu qu'ils reformulent les idées repérées et restituées. Le recours aux citations et aux emprunts lexicaux est donc à proscrire. **Le jury sanctionne la paraphrase.** L'emploi des temps avait une importance particulière cette année. En effet, utiliser le prétérit ou le plus que parfait pour évoquer Huxley permettait de bien mettre en valeur la dimension diachronique du dossier. À l'inverse, tout écrire au présent pouvait dans certains devoirs laisser penser que tous les textes étaient contemporains.

Nous aimerions à ce stade rappeler que les candidats doivent s'efforcer de rendre une copie lisible et propre. Certaines copies sont très difficiles à lire, d'une part à cause de la graphie et d'autre part à cause de nombreuses ratures et ajouts après coup, ce qui constitue un obstacle majeur à la correction pour l'ensemble des critères d'évaluation et se retrouve in fine pénalisé. Les candidats doivent absolument s'entraîner tout au long de l'année à rédiger en temps limité afin de pouvoir respecter le cadre imposé par l'exercice de la synthèse, notamment le respect et le comptage du nombre de mots qui doit être efficace pour ne pas avoir à rayer des paragraphes entiers à la relecture. Le jury leur conseille vivement de se munir d'un stylo à encre noire le jour de l'épreuve, dans la mesure où les copies sont numérisées avant d'être corrigées en ligne.

Nous avons également remarqué des tendances maladroites dans les références aux documents. En effet, les prépositions adéquates ne sont pas toujours maîtrisées (*\*on the Economist*). De plus, les candidats ne doivent pas appeler les auteurs des documents par leur prénom. « *Matthew* » n'est ainsi pas une façon appropriée de faire référence à l'auteur du *Sunday Times*. De même, certains candidats ont systématiquement indiqué les références aux documents entre parenthèses, à la fin de leurs phrases. Quand bien même ceci est toléré dans d'autres concours, le jury n'accepte pas cette pratique, pour deux raisons, répétées chaque année : non seulement cette pratique nuit à la fluidité du propos, mais elle laisse entendre que c'est au lecteur de se reporter aux documents pour saisir ce dont il s'agit. Par exemple dire *today, many are worried about the consequences of AI (doc. 3 and 4)* implique qu'il faut aller chercher dans l'article du *Sunday Times* et dans celui de *The Economist* les éléments qui vont préciser cette référence confuse, faute de

quoi, on aura inévitablement l'impression que ces deux documents s'accordent parfaitement. Or on sait qu'il n'en est rien.

Enfin, nous recommandons aux candidats d'accorder une attention toute particulière à la ponctuation. L'absence de majuscules, de points, ainsi que l'utilisation abusive des virgules gênent grandement la lecture du devoir qui en devient parfois incompréhensible. Attention au point d'exclamation qui peut montrer une opinion personnelle ce qui est strictement interdit en synthèse. De même, il n'est pas envisageable d'utiliser des signes de ponctuation pour indiquer le décompte partiel des mots.

Comme chaque année, nous avons remarqué que dans certaines copies les candidats tentent d'élever le niveau lexical, ce qui est à encourager, mais cela ne doit en aucun cas conduire à obscurcir le propos. Ceci a parfois eu pour effet de rendre le propos inintelligible au point qu'il était difficile de reconnaître les arguments reformulés.

Les citations avec ou sans guillemets sont pénalisées car elles constituent une forme d'évitement. On ne saurait trop encourager les candidats à prendre le temps de bien reformuler les idées clés relevées dans leur travail préliminaire, ce qui leur permettra, par la suite, d'affiner leur réflexion et d'appréhender les nuances et subtilités des documents. Il importe en effet que les candidats montrent ce qu'ils ont compris plutôt que de recopier ce qu'ils ont lu.

Il est également attendu des candidats qu'ils maîtrisent certains termes spécifiques à la synthèse : un dessin (*a drawing*) n'est pas la même chose qu'un dessin de presse (*a cartoon*). Pour faire référence au dossier, le plus souvent dans

Le jury tient à ce stade une nouvelle fois à remercier les enseignants pour l'excellente préparation prodiguée aux candidats qui, dans leur immense majorité, maîtrisent assez bien maintenant les attendus conceptuels et formels de la synthèse.

l'introduction, plusieurs solutions sont possibles (*a set, a cluster, a batch, a series, a collection of documents*, ou encore *a corpus...*), mais d'autres sont à éviter, comme le mot *dossier* en anglais, qui s'applique plutôt au domaine légal ou médical.

Comme évoqué ci-dessus, l'utilisation des modaux, *should* ou *must* en particulier, est malvenue dans une synthèse où le candidat est en position de médiateur entre le dossier et le lecteur de sa synthèse. Il y a cependant une différence majeure entre écrire « *we should regulate AI* » et « *the editorialist for The Economist is adamant that AI should be regulated* ». Notons donc de ce point de vue que le recours aux verbes de parole et la nuance entre ceux-là est un outil précieux pour qui doit rendre compte des propos convergents et divergents émanant de plusieurs sources. On lit trop souvent des énoncés tels que

« *The Economist says that AI may destroy civilization* » alors qu'en vérité ce propos n'est pas celui de l'éditorialiste mais celui d'experts dont l'éditorialiste entend invalider l'opinion. Il serait donc plus judicieux d'écrire « *The Economist concedes that AI may destroy civilization* ». En effet, dire quelque chose peut revenir à le concéder autant qu'à le mettre en doute ou à le professer : il est donc important d'être plus précis dans le choix du verbe car il ne s'agit absolument pas de la même chose.

Enfin, il convient d'être particulièrement vigilant dans le choix des mots de liaison. Si ces derniers sont utilisés de façon inappropriée pour connecter deux idées qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, les candidats font dire aux documents ce qu'ils ne disent pas en réalité, et le sens du propos est altéré. À l'opposé, la clarté et l'authenticité de la langue ont été valorisées.



